

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 22-août-2022 Numéro de révision 1

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PROTEIN PREPARATION - #10583

Numéro du fiche de données de

sécurité

10583

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation en recherche uniquement

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social **Fabricant** Entité légale / adresse de contact Bio-Rad

Bio-Rad Laboratories Inc. Bio-Rad 1000 Alfred Nobel Drive **Endeavour House** Hercules, CA 94547 Langford Business Park

USA

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette Kidlington France

Oxford

OX5 1GE Bio-Rad Laboratories N.V

United Kingdom Winninglaan 3 BE-9140 Temse e-mail:

antibody\_safetydatasheets@bio-rad.com Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

Service technique 00 800 00 246723

> qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

EGHS / FR Page 1/11

#### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### 2.3. Autres dangers

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Sans objet

# 3.2 Mélanges

Nom chimique	%	Numéro	N° CE	Classification selon le	Specific	M-Factor	M-Factor
	massique	d'enregistrement		règlement (CE)	concentration		(long-term)
		REACH		nº 1272/2008 [CLP]	limit (SCL)		
Chlorure de sodium	35 - 50	Aucune donnée	231-598-3	Aucune donnée	-	-	-
7647-14-5		disponible		disponible			
Chlorure de calcium	1 - 2.5	Aucune donnée	233-140-8	Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-
10043-52-4		disponible					

## Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
	mg/kg	mg/kg	heures -	heures - vapeurs -	heures - gaz - ppm
			poussières/brouillard -	mg/L	
			mg/L		
Chlorure de sodium	3000	10000	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
7647-14-5			l 1. 1. 1		
7047-14-3			disponible	disponible	disponible
Chlorure de calcium	1000	5000	disponible Aucune donnée	disponible Aucune donnée	disponible Aucune donnée

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

**Ingestion** Rincer la bouche.

EGHS / FR Page 2/11

\_\_\_\_\_

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Pour les secouristes**Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

EGHS / FR Page 3/11

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Chlorure de calcium	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>		-	-
10043-52-4		Ceiling: 4 mg/m <sup>3</sup>			
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Lettonie	Lituanie
Chlorure de sodium 7647-14-5	-	-	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
Chlorure de calcium 10043-52-4	-	-		TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	-

# Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Predicted No Effect Concentration (PNEC) Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun e

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

EGHS / FR Page 4/11

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect poudre ou gâteau lyophilisé

Couleur Variable

Aucune information disponible. Odeur Seuil olfactif Aucune information disponible

**Property** Values Remarques • Method

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucune information disponible

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique

Water solubility Soluble dans l'eau Solubilité(s)

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de liquide

Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e) Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

EGHS / FR Page 5/11 mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Information on likely routes of exposure

#### Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

**Symptômes** Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

**Numerical measures of toxicity** 

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 6,496.10 mg/kg

DL50 par voie oraleAucune information disponibleDL50, voie cutanéeAucune information disponibleCL50 par inhalationAucune information disponibleCL50 par inhalationAucune information disponible

Informations sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	DL50, voie cutanée	Inhalation LC50
Chlorure de sodium	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h
Chlorure de calcium	= 1000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

EGHS / FR Page 6/11

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

#### Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Fish	Toxicity to	Crustacea
			microorganisms	
Chlorure de sodium	-	LC50: 4747 - 7824mg/L	-	EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		(96h, Oncorhynchus		(48h, Daphnia magna)
		mykiss)		EC50: =1000mg/L (48h,
		LC50: 5560 - 6080mg/L		Daphnia magna)
		(96h, Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		

EGHS / FR Page 7/11

		(96h, Pimephales promelas) LC50: =12946mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =7050mg/L (96h, Pimephales promelas)		
Chlorure de calcium	-	LC50: =10650mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: 2280000 - 3948000μg/L (48h, Daphnia magna)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Chlorure de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Chlorure de calcium	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne	
	s'applique pas	

# 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es)14.4 Packing groupNon réglementéNon réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

EGHS / FR Page 8/11

\_\_\_\_\_

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es)
 14.4 Groupe d'emballage
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac** Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es)
 14.4 Groupe d'emballage
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de Non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Transport hazard class(es) Non réglementé
 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations nationales

#### **France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Chlorure de sodium	RG 78	-
7647-14-5		

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions	Substances soumises à autorisation
	selon REACH, Annexe XVII	selon REACH, Annexe XIV
Chlorure de calcium - 10043-52-4	75.	-

EGHS / FR Page 9/11

#### Polluants organiques persistants

Sans objet

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Directive 91/414/CEE concernant les produits phytopharmaceutiques

Nom chimique	Directive 91/414/CEE concernant les produits	
	phytopharmaceutiques	
Chlorure de sodium - 7647-14-5	Agent phytosanitaire	

#### **UE - Biocides**

Inventaires internationaux Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Légende

Méthode de classification

Toxicité aquatique aiguë

Danger par aspiration

Ozone

Toxicité aquatique chronique

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

#### Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] Méthode utilisée Toxicité aiguë par voie orale Méthode de calcul Toxicité aiguë par voie cutanée Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - gaz Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs Méthode de calcul Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard Méthode de calcul Corrosion/irritation cutanée Méthode de calcul ésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode de calcul Sensibilisation respiratoire Méthode de calcul Méthode de calcul Sensibilisation cutanée Méthode de calcul Mutagénicité Cancérogénicité Méthode de calcul Toxicité pour la reproduction Méthode de calcul STOT - exposition unique Méthode de calcul STOT - exposition répétée Méthode de calcul

EGHS / FR Page 10/11

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

Méthode de calcul

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agency for Toxic Substances and Disease Registry (ATSDR)

U.S. Environmental Protection Agency ChemView Database

European Food Safety Authority (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA\_RAC)

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Environmental Protection Agency)

Acute Exposure Guideline Level(s) (AEGL(s))

U.S. Environmental Protection Agency Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act

U.S. Environmental Protection Agency High Production Volume Chemicals

Food Research Journal

Hazardous Substance Database

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

Australia National Industrial Chemicals Notification and Assessment Scheme (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

National Toxicology Program (NTP)

New Zealand's Chemical Classification and Information Database (CCID)

Organization for Economic Co-operation and Development Environment, Health, and Safety Publications

Organization for Economic Co-operation and Development High Production Volume Chemicals Program

Organization for Economic Co-operation and Development Screening Information Data Set

World Health Organization

Remarque sur la révision Changements importants dans toute la fiche signalétique. Examiner toutes les sections

Date de révision 22-août-2022

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 11/11